



## Prétentions de la Turquie et de l'Azerbaïdjan : Pas d'amnésie pour l'Arménie



### Le partenariat, du charabia ?

À 3 400 kilomètres de Paris, se joue l'intégrité voire l'existence même d'un État : l'Arménie.

Par sa proximité géographique avec l'Union européenne (UE), ce pays entretient avec elle des relations officielles dans le cadre de la politique communautaire de voisinage. Au cas particulier, le cadre est fixé par un accord de partenariat et de coopération, signé en 1996 et entré en vigueur en 1999.

### Des projets proclamant de grands principes

L'Arménie n'est pas le seul pays dans ce cas dans le Sud Caucase. La même année entré en vigueur un accord similaire de partenariat entre l'UE et l'Azerbaïdjan.

Ces accords diplomatiques s'articulent autour de 4 grands principes :

- le renforcement des institutions et de la bonne gouvernance ;
- le développement économique et les débouchés commerciaux ;
- la connectivité, l'efficacité énergétique, l'environnement et l'action pour le climat ;
- la mobilité et les contacts interpersonnels.



### Un voisinage sans bornage

Les relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan sont conflictuelles. Dans la période récente, elles résultent de la désagrégation de l'Union des Républiques Socialistes et Soviétiques (URSS), sans médiation internationale.

### Le Haut-Karabagh, un préalable ?

Le territoire arménien du Haut-Karabagh, rattaché sous l'URSS à la République socialiste soviétique (RSS) d'Azerbaïdjan, conquiert son indépendance par les armes en 1991 et proclama la République d'Artsakh. Cette indépendance ne fut jamais reconnue officiellement par aucun État (y compris par l'Arménie), et ne fut jamais acceptée par l'Azerbaïdjan.

En 2020 celui-ci déclencha une 2<sup>e</sup> guerre, avec le soutien logistique et diplomatique de la Turquie. L'accord de cessez-le-feu de novembre 2020, élaboré sous l'égide de la Russie, instaurait un arrêt des combats pour 5 ans.

Moins de 3 ans plus tard, en septembre 2023, après des mois d'embargo fragilisant la population, les mêmes forces ont entrepris une offensive militaire éclair entraînant la capitulation des séparatistes, dans la passivité de la « communauté internationale ».

L'exode de la population arménienne est massif, craignant pour son intégrité et sa vie, malgré l'engagement officiel des autorités de Bakou à la préservation de ses intérêts.



### Une réalité basement matérielle

Régulièrement ces « beaux » principes sont réaffirmés. D'abord de manière multilatérale par la mise en place par l'UE du Partenariat oriental à partir de 2009. Mais ensuite les agendas diffèrent, avec des accords à nouveau bilatéraux :

- entre l'Arménie et l'UE, par la signature d'un accord de partenariat global et renforcé signé en 2017 et entré en vigueur en 2021 ;
- entre l'Azerbaïdjan et l'UE, par la réunion régulière d'un Conseil de coopération. Cette relation est prioritaire pour l'UE dans un contexte de recherche de sources d'approvisionnement en gaz.

### Le danger est profond, existentiel même.

Désormais l'Azerbaïdjan exige une part de l'Arménie, requalifiée en *Azerbaïdjan occidental*. Il revendique, outre un accès au lac Sevan, un corridor à travers la région méridionale du Syunik/Zanguezour. Les autorités de Bakou comptent relier l'Azerbaïdjan à l'enclave du Nakhitchevan, et au-delà avec la Turquie. Cette proximité territoriale est d'ailleurs résumée par le président turc M. Recep Tayyip Erdogan avec la formule « *une nation, deux États* ».

Dans cette entreprise impérialiste, la population arménienne est déshumanisée. Lors du dernier conflit, le président azerbaïdjanais M. Ilham Aliyev la qualifiait de « *chiens* ». À cela s'ajoute le relais régulier et assumé d'actes de barbarie (viols, démembrements, décapitations...) dans les médias étatiques azerbaïdjanais, à l'encontre de soldats et civils arméniens, hommes et femmes.

La décivilisation va jusqu'à effacer toute trace du patrimoine culturel, par la destruction méthodique des khatchkars, ces pierres tombales érigées parfois depuis l'antiquité.

**SOLIDAIRES Douanes condamne tous les fascismes, nationalistes et religieux. L'organisation, par un État, d'un embargo contre des habitants en vue de les affamer constitue une alerte. Le danger en cours doit appeler une claire condamnation, ainsi que des mesures de rétorsion sur le plan commercial et douanier.**

Paris, le jeudi 5 octobre 2023



Syndicat SOLIDAIRES Douanes

93 bis rue de Montreuil – boîte 56 – 75011 PARIS / [contact@solidaires-douanes.org](mailto:contact@solidaires-douanes.org) / + 33 (0)1 73 73 12 50

<http://solidaires-douanes.org/>

SolidairesDouanes

SolidR\_DOUANES

solidaires\_douanes